

DOSSIER DE PRESSE

70^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DES CAMPS DE CONCENTRATION ET D'EXTERMINATION NAZIS

JOURNEE NATIONALE DE LA DEPORTATION



NATZWEILER-STRUTHOF (ALSACE)

Dimanche 26 avril 2015

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A l'occasion du Concert de la Liberté
organisé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
Le 13 avril 2015 au Théâtre du Châtelet

À l'heure où nous célébrons le 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination nazis, je tiens à saluer l'initiative de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, à l'origine de ce Concert de la Liberté.

La Liberté : y-a-t-il plus beau mot dans notre langue ? La Liberté est le premier des droits humains, celui sans lequel il n'y a pas de dignité possible, celui qui donne accès à tous les autres. Les poètes ont écrit son nom, les peintres lui ont donné un visage, la République en a fait le premier pilier de sa devise. C'est l'espérance de la Liberté que la France porte dans le monde depuis plus de deux siècles. C'est la flamme de la Liberté qui a guidé les résistants, les Français libres, les Justes, tous ceux qui se sont opposés à la barbarie nazie au péril de leur vie.

Je rends donc hommage à tous ses combattants, soldats en uniforme ou soldats de l'armée des ombres, qui, pendant la Seconde Guerre Mondiale ont payé de leur vie ou de leur jeunesse sacrifiée cet engagement.

Pourchassés, tués en raison de leurs opinions politiques, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap, exterminés méthodiquement, hommes, femmes, enfants, parce qu'ils étaient juifs ou tsiganes, le martyre des déportés nous rappelle à quoi conduisent toutes les idéologies et les fondamentalismes qui prétendent diviser l'espèce humaine en races, en religions, en origines.

Ce concert est d'abord un hommage rendu aux 89 000 déportés de répression et dont à peine plus de la moitié sont revenus. Aux 76 000 juifs promis à l'extermination et dont moins de 3 000 ont survécu.

Les déportés nous donnent aussi un grand exemple d'humanité. Parce que dans la nuit et le brouillard des camps, dans cet archipel de misère d'où les nazis pensaient anéantir toute forme d'humanité, c'est encore la lumière de l'espérance qui les éclairait.

Au nom de leurs camarades disparus et de leurs proches exterminés, au sein de leurs associations ou à titre personnel, ce sont les survivants qui ont aidé à reconstruire la France, à bâtir l'Europe, à doter le monde d'institutions internationales. Ce sont eux qui, encore aujourd'hui, transmettent cette mémoire à la jeunesse, avec la passion des justes.

Cet événement est un moment de recueillement et de mémoire, mais vous avez voulu qu'il soit aussi une fête autour de la musique. Il n'y a pas de plus belle manière de célébrer le message de volonté et de confiance dans la vie que nous adressent 70 ans après les déportés.

Sommaire

Message du Président de la République	p 2
Note de brief	p 4
Programme	p 5
Délégation	p 7
Contexte historique de la déportation	p 8
Déportation de France	p 9
La journée nationale de la déportation	p 12
Les commémorations de 2015	p 13
Présentation du camp de concentration de NATZWEILER STRUTHOF	p 14
Plan du déroulé de la cérémonie	p 16
L'ancienne chambre à gaz	p 17
Le Centre Européen du Résistant Déporté (CRED)	p 19
L'ancien camp de concentration	p 20
L'ancienne baraque crématoire	p 21
La fosse aux cendres	p 22
Liste des jeunes descendants d'anciens déportés présents à la cérémonie	p 23
Liste d'anciens déportés présents à la cérémonie	p 24
Le Chant des Marais	p 26
Le mémorial	p 27
Biographie de M. Robert SALOMON	p 28
Arthur POITEVIN et « La voix du rêve »	p 29
Texte de M. Boris PAHOR et liste des étudiants ERASMUS	p 30
ANNEXES	p 31

NOTE DE BRIEF

Dans le cycle du 70^{ème} anniversaire de la 2^{ème} guerre mondiale, le mois d'avril 2015 est marqué par la libération des camps de concentration et le souvenir de la déportation.

Ce septième anniversaire décennal est le dernier auquel pourra participer un grand nombre de survivants aujourd'hui très âgés. Ils portent avec eux le souvenir des millions de disparus dans l'enfer concentrationnaire, dont la découverte en 1945 fut l'événement fondateur de la construction d'une Europe qui s'unira d'abord autour de cette promesse : *plus jamais ça*.

C'est la raison pour laquelle la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération des camps revêt un caractère exceptionnel, marqué par une présence de haut niveau de la France dans toutes les cérémonies internationales dans les camps et par l'organisation, à l'occasion de la Journée nationale de la déportation, d'une cérémonie internationale sans précédent dans l'un des hauts-lieux de la déportation européenne, le camp de Natzweiler-Struthof. Cette cérémonie s'inscrit dans la séquence mémorielle du Président de la République qui s'achèvera par la cérémonie au Panthéon le 27 mai prochain, où quatre grandes figures de la résistance seront célébrées.

Le 26 avril 2015, après la cérémonie traditionnelle de l'Ile de la Cité en présence du Premier ministre, le Président de la République accueillera M. Donald TUSK, Président du Conseil européen, M. Martin SCHULZ, Président du Parlement européen, Mme Laimdota STRAUJUMA, Premier ministre de Lettonie, qui préside aujourd'hui le conseil de l'Union Européenne et M. Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Pour la première fois, une cérémonie réunira en France les représentants des Institutions européennes pour commémorer ce passé tragique. Pour la première fois, des dirigeants issus de l'ex-Europe de l'Est se rendront au Struthof, dont les prisonniers étaient issus pour plus de la moitié d'entre eux d'Europe orientale.

Tenue en présence des derniers survivants du Struthof et de jeunes Européens, cette cérémonie marquera symboliquement les retrouvailles de l'Europe et permettra de mesurer le chemin parcouru depuis 70 ans. Ce sera pour le Président de la République l'occasion de mettre en avant les valeurs européennes de démocratie, de paix et de tolérance. D'un lieu symbole de la déportation et de la répression de la résistance européenne, il exprimera une promesse d'unité, d'avenir et d'espérance.

PROGRAMME

- 15 h 00** Arrivée de M. le Président de la République à l'ancien camp de concentration de Natzweiler – Struthof.
- Recueillement dans l'ancienne chambre à gaz en présence de M. Martin SCHULZ, Président du Parlement Européen.
- Dévoilement des plaques en mémoire des victimes en présence des communautés israélite et tzigane ainsi que de la communauté homosexuelle du Triangle rose.
- Chant des morts et musique tzigane.
- Allocution du Chef de l'Etat.
- 15 h 35** Arrivée du Chef de l'Etat au Centre Européen du Résistant Déporté (CERD).
- 15 h 40** Accueil des représentants européens et accueil par le Chef de l'Etat de M. Donald TUSK, Président du Conseil Européen, Mme Laimdota STRAUJUMA, Premier Ministre de Lettonie et de M. Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.
- 16 h 00** Visite de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof.
- Recueillement dans la pièce des autopsies, des expérimentations, des urnes et du four crématoire.
- Recueillement devant la fosse aux cendres en présence de 10 jeunes descendants de déportés.
- Dépôt de roses auprès du gisant et minute de silence.
- Signature du livre d'Or.
- 16 h 45** Rencontre avec des anciens déportés.
- 16 h 50** Cérémonie de commémoration.
Interprétation du Chant des Marais par le Chœur de l'Armée française
Dépôt de gerbe au pied du Mémorial
Sonnerie aux Morts
Minute de silence
Interprétation de la Marseillaise par le Chœur de l'Armée française

Discours de M. Robert SALOMON, résistant déporté, Président de la Commission exécutive de Struthof, accompagné de l'un de ses descendants.

Interprétation de « La voix du rêve » composée par Arthur POITEVIN durant sa déportation au camp

Lecture, par des étudiants, d'un texte de M. Boris PAHOR, écrivain slovène.

Interprétation de l'hymne européen par le Chœur de l'Armée française.

17 h 30 Discours de M. le Président de la République.

18 h 00 Fin de la cérémonie.

DELEGATION

Ministres présents

M. Harlem DESIR, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes

M. Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire

Délégation européenne

M. Donald TUSK, Président du Conseil Européen

Mme Laimdota STRAUJUMA, Premier Ministre de Lettonie

M. Martin SCHULZ, Président du Parlement Européen

M. Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire général du Conseil de l'Europe

CONTEXTE HISTORIQUE DE LA DEPORTATION

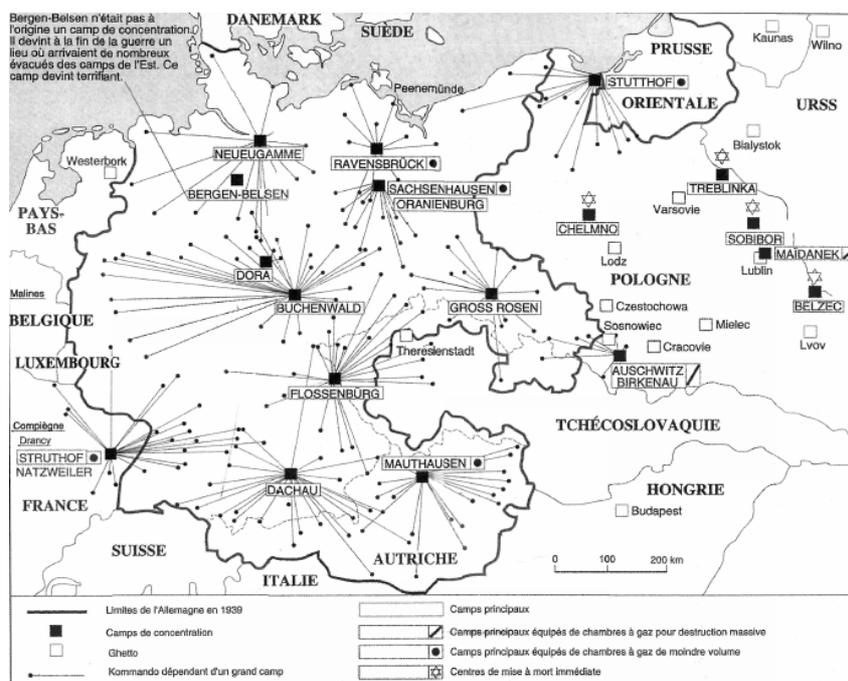
Dans l'Allemagne hitlérienne, les camps de concentration avaient une fonction d'exclusion et de terreur. Ces camps étaient destinés à recevoir non seulement les adversaires des nazis, mais aussi tous les individus considérés comme dangereux pour le régime nazi. Les uns et les autres étaient arrêtés et amenés dans ces camps pour y être astreints au travail forcé. Les camps d'extermination ont été construits pour liquider physiquement les Juifs et les Tsiganes.

La déportation nazie a vu l'extermination de plus de 10 millions de civils et prisonniers de guerre, dont 6 millions de Juifs.

Civils et prisonniers de guerre exterminés par les nazis	
Prisonniers soviétiques	3 500 000
Détenus dans les camps de concentration	1 100 000
Euthanasie des malades mentaux	70 000
Tziganes	De 150 à 250 000
Juifs	6 000 000

Source : Mémorial de la Shoah

Carte des camps de concentration et d'extermination en Europe pendant la 2^{ème} Guerre mondiale



Source : *Leçons de Ténèbres – Résistants et déportés (1940-1945)*, FNDIR-UNDAIF, Perrin 2004

LA DEPORTATION DE FRANCE

La déportation organisée depuis la France par les nazis a recouvert de multiples situations regroupées sous un même terme générique. Le terme de déportation se définit originellement comme « une peine consistant en un exil forcé dans un lieu déterminé ». Son sens contemporain est forgé à partir de 1942 pour rendre compte d'un « internement dans un camp de concentration situé à l'étranger » par l'Allemagne nazie.

La déportation de répression

Conçus en Allemagne à partir de 1933 sur le modèle du camp de Dachau, en Bavière, ces camps visent à éliminer les opposants politiques, ainsi que ceux considérés comme « asociaux », n'entrant dans aucune classification du régime nazi.

Pendant l'Occupation et devant l'échec des formes traditionnelles de répression (notamment les fusillades d'otages), un flux régulier d'opposants est déporté depuis les territoires occupés par les nazis vers les camps de concentration. Ne pas savoir où ils sont conduits est alors considéré comme une arme psychologique redoutable par les théoriciens de la répression. À partir de 1941, les décrets NN pour « Nacht und Nebel Erlass », prévoient une déportation secrète des Résistants d'Europe occidentale. Jugés par les tribunaux répressifs allemands, les déportés sont souvent condamnés à la mort, sans même que la famille en soit informée.

Selon les travaux de la Fondation pour la mémoire de la déportation, environ 89 000 personnes furent déportées depuis la France « pour ce qu'elles avaient fait ou étaient soupçonnées de vouloir faire ».

La déportation de persécution

Elle concerne une population déportée pour « ce qu'elle est », et non pour « ce qu'elle fait ». Il s'agit des homosexuels, des témoins de Jéhovah, des tziganes, et bien sûr des juifs, considérés comme ennemis héréditaires et absolus du peuple allemand. Dès 1942, un réseau de camps « d'extermination » (Treblinka, Sobibor, Belzec, etc.) est mis en place pour « traiter » l'ensemble des communautés juives européennes.

C'est à Auschwitz II-Birkenau, plus gros centre d'extermination nazi, que la population juive de France sera envoyée, après avoir été recensée et déportée tant par l'occupant allemand que les autorités françaises du régime de Vichy.

Entre mars 1942 et août 1944, ce sont près de 76 000 Juifs de France qui seront acheminés ainsi vers la mort ou le travail forcé. Seule 3% de cette population rentrera en France en 1945 à l'ouverture des camps.

L'ouverture des camps

Les camps seront libérés durant l'année 1945 grâce aux avancées des troupes alliées. À la libération d'Auschwitz le 27 janvier, l'Armée rouge ne découvre que 7 000 déportés malades et mourants, des dizaines de milliers d'autres ont été déplacés vers l'ouest dans ce que l'on appelle « les marches de la mort ».

Entre horreur et incompréhension, la découverte de ces camps est un vrai choc pour les soldats alliés.

Pour les déportés, le retour ne peut être immédiat. L'état de santé des survivants impose souvent des mesures de quarantaine et il est nécessaire d'acheminer des moyens de transport suffisants pour assurer un retour dans les meilleures conditions possibles. Ces contraintes, mal comprises, ont pu susciter un sentiment de frustration chez les déportés. Après l'arrivée en France, le retour à la vie normale est parfois difficile. Marqués par cette effroyable expérience, les déportés ne veulent, ne peuvent ou parfois n'osent parler de ce qu'ils ont vécu.

La mémoire de la déportation

Les Français découvrent en 1945 l'horreur des camps sans cependant mesurer l'ampleur du génocide commis notamment à Auschwitz, ni l'extrême dureté du système concentrationnaire. Dès les années 1950, des associations de déportés créent des lieux de mémoire, pour entretenir le souvenir de leurs camarades morts en déportation. Elles expriment le souhait de voir inscrite dans le calendrier une date réservée à cette mémoire des camps. La loi du 14 avril 1954 consacre ainsi le dernier dimanche d'avril comme la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

En 1993, un décret institue une journée à la mémoire des « victimes des crimes racistes et antisémites commis sous l'autorité du gouvernement de l'État français, 1940-1944 ». Lors de cette journée, le 16 juillet 1995, devant le monument dévoilé l'année précédente à l'emplacement du Vél' d'Hiv, le Président de la République, Jacques Chirac, admet que « la folie de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français » et que « ce jour-là la France accomplissait l'irréparable ». La loi du 10 juillet 2000 associe aux victimes les « Justes », ces Français qui contribuèrent à sauver les trois quarts des Juifs de France.

Données clés : déportation de France
(Source : Fondation pour la Mémoire de la Déportation)

Déportation juive	Rescapés (3 %)
76 000	Environ 3 000
Déportation de répression	Rescapés (60 %)
89 000	Environ 40 000
Déportés des zones d'occupation	
68 290	
Déportés à partir des territoires annexés	
6 500	
Déportés au sein du Reich (STO not.)	
8 200	
Républicains espagnols arrêtés en France	
6 380	
Arrêtés mais non convoyés	
1 100	
Enfants nés dans les camps	
31	

LA JOURNEE NATIONALE DE LA DEPORTATION

Adoptée à l'unanimité par le Parlement, la loi n° 54-415 du 14 avril 1954 fait du dernier dimanche d'avril la « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation ». Cette journée est ainsi devenue un rendez-vous annuel d'hommage national et intergénérationnel rendu par la République française à la mémoire des victimes de la déportation.

La loi du 14 avril 1954 pour préserver et entretenir la mémoire de la déportation

Dès la fin de la guerre, des associations de rescapés se créent et s'organisent pour entretenir le souvenir de leurs camarades morts en déportation. Des lieux de mémoires sont érigés, comme la synagogue de la rue de la Victoire (inaugurée le 27 février 1949) ou la chapelle des déportés, en l'église Saint-Roch (inaugurée le 21 novembre 1953).

Une journée nationale est alors instaurée autour du dernier dimanche d'avril, proche de l'anniversaire de l'ouverture de la plupart des camps et libre de toute autre fête religieuse ou célébration nationale. Cet hommage rendu est à la fois un appel au souvenir des victimes des camps nazis, de leur courage et de leur sacrifice mais également un rappel de ce drame historique majeur et des leçons qui s'en dégagent, pour que jamais cela ne puisse se reproduire.

Les commémorations, un hommage national et intergénérationnel

Le mémorial des martyrs de la déportation de l'Île de la Cité, inauguré le 12 avril 1962, qui entretient le souvenir de tous les déportés français, est l'un des temps forts des cérémonies de la Journée Nationale de la Déportation.

Dans les départements, les préfetures organisent, en concertation avec les associations, cette journée d'hommage national. Stèles, plaques et monuments sont fleuris, et allocutions, témoignages et cérémonies entretiennent la mémoire des victimes de la barbarie nazie. Enseignants et élèves sont également invités à profiter de cette occasion pour évoquer la déportation et la mémoire de ses victimes.

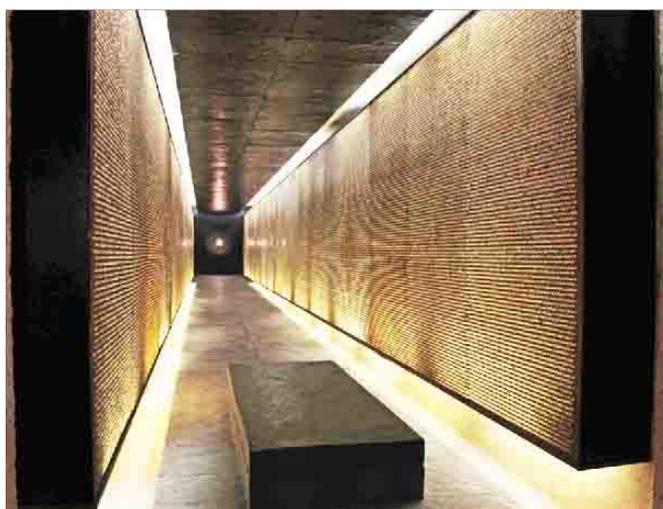
LES COMMEMORATIONS DE 2015

Les cérémonies internationales pour le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration

La France est représentée pour la première fois à des cérémonies à l'occasion du 70^e anniversaire de l'ouverture des camps. Le gouvernement se mobilise et plusieurs ministres et secrétaires d'État représentent la France en participant aux principales cérémonies organisées en cet anniversaire exceptionnel par son ampleur :

- M. Harlem DESIR à Buchenwald-Dora,
- Mme Pascale BOISTARD à Ravensbrück,
- M. Christian ECKERT à Sachsenhausen,
- Mme Laurence ROSSIGNOL à Bergen-Belsen,
- Mme George PAU-LANGEVIN à Dachau,
- M. Jean-Marc TODESCHINI à Neuengamme
- et M. Patrick KANNER à Mauthausen.

La cérémonie parisienne de la Journée Nationale de la Déportation au mémorial des martyrs de la déportation



Le 26 avril au matin, le Premier ministre présidera une cérémonie au Mémorial des Martyrs de la déportation à Paris. Cette cérémonie traditionnelle, en présence de survivants, honorera la mémoire de tous les déportés partis de France. Le mémorial situé sur l'Île de la Cité à Paris a été inauguré le 12 avril 1962 par le Président de Gaulle. Il comprend un espace muséographique conçu par l'architecte Pingusson.

PRESENTATION DU CAMP DE CONCENTRATION DE NATZWEILER STRUTHOF

Le 1^{er} mai 1941, au lieu-dit « le Struthof », qui était avant-guerre un domaine skiable, sur la commune de Natzwiller, les nazis ouvrent un camp de concentration, le **Konzentrationslager (KL) Natzweiler**. Le prétexte : la présence sur la montagne d'un filon de granit rose que les déportés devront exploiter pour les besoins architecturaux du III^{ème} Reich. À partir de 1943, les déportés seront utilisés au profit de l'industrie de guerre nazie.

Situé à 800 mètres d'altitude sur les contreforts vosgiens, ce camp de concentration est le **seul jamais érigé sur le territoire français**, dans l'Alsace annexée de fait par les nazis. Du camp principal situé au Struthof dépendent près de 70 camps annexes, plus ou moins grands, qui forment une nébuleuse répartie des deux côtés du Rhin.

Sur les quelque 52 000 déportés du KL Natzweiler, 60 % sont des déportés politiques et des résistants. Le KL Natzweiler a notamment été désigné par Himmler pour recevoir tous les Nacht und Nebel (Nuit et brouillard) européens, ces résistants condamnés à mort et destinés à disparaître. D'autres catégories sont toutefois présentes : Juifs (11%), Tsiganes, homosexuels, droits communs, asociaux, Témoins de Jéhovah (27) ou encore les femmes hongroises déportées en 1944 non exterminées pour les besoins de l'industrie de guerre du III^{ème} Reich.

Plus de trente nationalités européennes sont représentées parmi les déportés, avec une majorité de Polonais, de Russes et de Français.

NATIONALITÉS			
	NOMBRE		NOMBRE
Polonais	15 907	Grec	205
Soviétique	9 226	Croate	165
Français	5 992	Espagnol	81
Mosellan	832	Apatride	75
Alsacien	232	Roumain	66
Hongrois	5 648	Albanais	20
Allemand	3 702	Autrichien	13
Italien	1 890	Britannique	12
Yougoslave	721	Ukrainien	11
Néerlandais	720	Finlandais	7
Norvégien	585	Suisse	7
Lituanien	566	Turc	7
Belge	462	Bulgare	3
Luxembourgeois	424	Danois	3
Letton	399	Suédois	2
Tchèque	358	Américain	1
Estonien	315	Portugais	1
Slovène	277		
Serbe	244	non renseigné	2 352

IMMATRICULATIONS au KL-Natzweiler		DÉCÈS au KL-Natzweiler	
	NOMBRE		NOMBRE
1941	539	mai 1941 - mars 1942	61
1942	1 464	avril 1942 - mai 1943	750
1943	4 687	juin 1943 - mars 1944	700
1944	36 852	avril 1944 - septembre 1944	2 000
- janvier	397	octobre 1944 - avril 1945	14 000
- février	424		
- mars	2 578		
- avril	3 394		
- mai	3 254		
- juin	1 904		
- juillet	3 420		
- août	9 214		
- septembre	2 264		
- octobre	4 760		
- novembre	3 447		
- décembre	1 786		
1945	2 679		

soit un taux de mortalité de près de 40%
à comparer à :

Stutthof	66,5 %
Auschwitz	57 %
Mauthausen	52,5 %
Neuengamme	50 %
Sachsenhausen	42 %
Bergen-Belsen	40 %
Buchenwald	25 %

Source : Centre Européen du Résistant Déporté

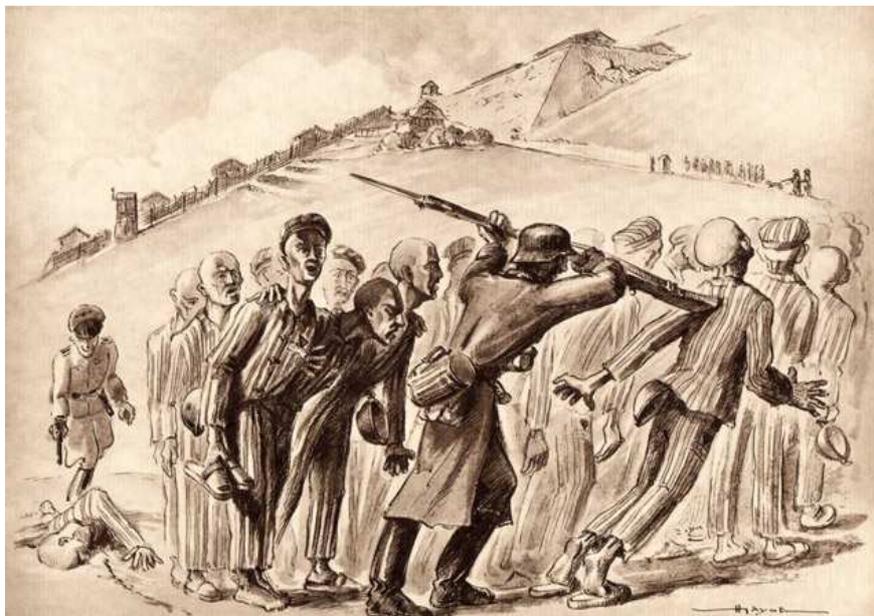
Trois professeurs nazis de l'Université du Reich de Strasbourg mènent dans le camp des expérimentations médicales. À cette fin, une chambre à gaz d'expérimentations est aménagée en avril 1943 dans l'ancienne salle des fêtes du Struthof. Quatre tsiganes meurent des suites d'expériences sur le gaz de combat phosgène, et quatre-vingt-six Juifs sont gazés en août 1943 dans le cadre d'un projet raciste visant à les transformer en collection de squelettes.

À la fin de la même année, le four crématoire est installé dans une baraque et permet d'éliminer plus facilement les morts qui se font toujours plus nombreux.

Le 25 novembre 1944, un détachement de la 3^e DI américaine découvre le camp. Il est vide, puisque les nazis ont commencé son évacuation dès septembre. Mais le calvaire continue jusqu'à fin avril 1945 pour les déportés, transférés à Dachau et dans les camps annexes de Natzweiler.

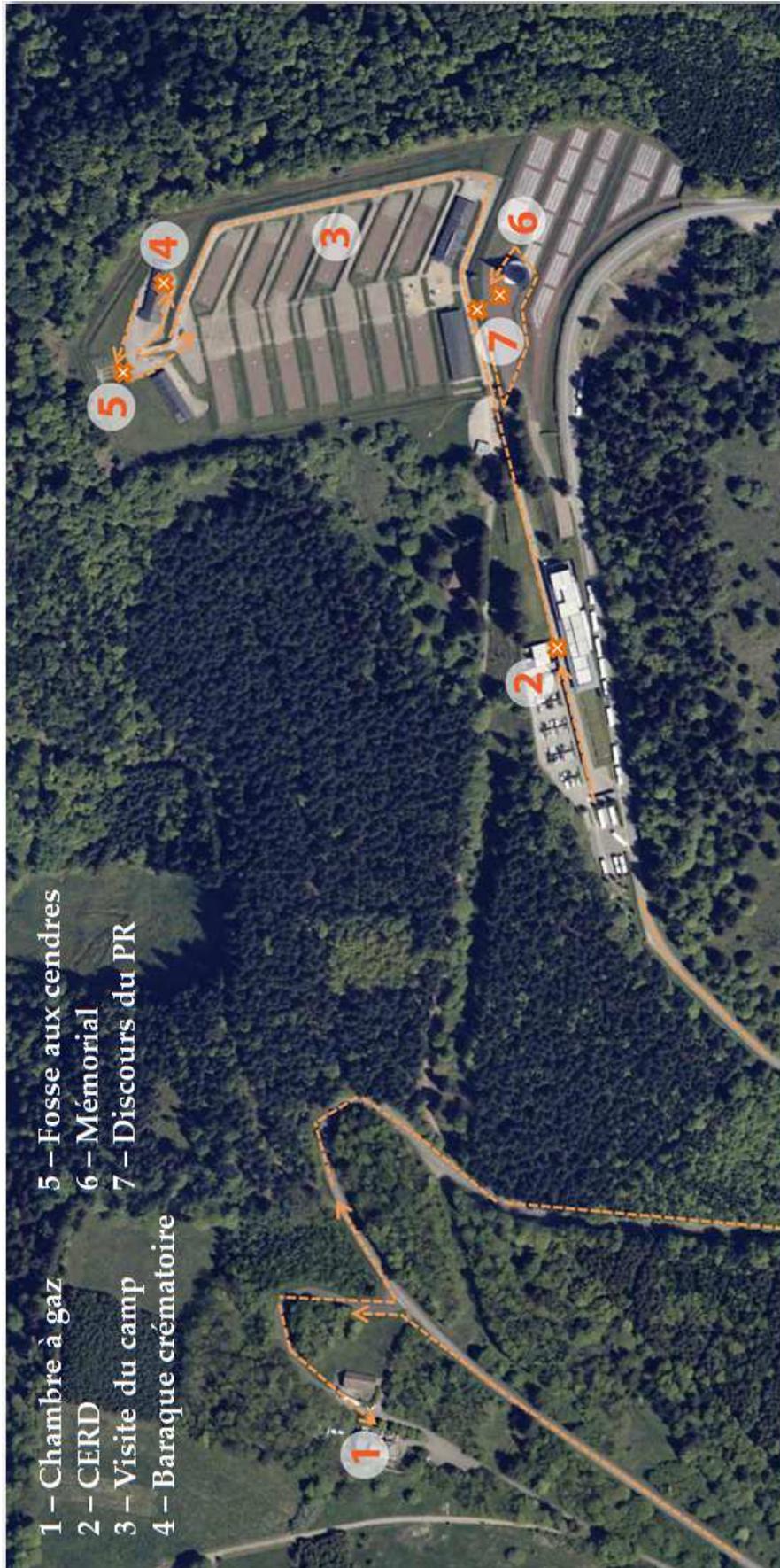
Le KL Natzweiler reste l'un des camps les plus meurtriers du système concentrationnaire nazi, avec près de 22 000 morts entre 1941 et avril 1945, date de la fermeture des derniers camps extérieurs de Natzweiler. Le camp principal a été fermé en septembre 1944, alors que les Alliés arrivaient. La plupart des déportés ont été évacués vers Dachau.

3000 déportés ont perdu la vie au camp principal et près de 17 000 dans ses camps annexes, soit un taux de mortalité de 40 %. Aujourd'hui, l'ensemble du site est classé monument historique, propriété du ministère de la Défense et géré par l'ONACVG.



*Gravure d'Henri GAYOT, déporté Nacht und Nebel à Natzweiler
Copyright : CERD – Struthof, avec l'aimable autorisation de la famille GAYOT*

DEROULE DE LA CEREMONIE A L'ANCIEN CAMP DE CONCENTRATION DE NATWEILER-STRUTHOF



15h05 – Passage à l'intérieur du bâtiment et dévoilement de plaques commémoratives en mémoire des victimes de la chambre à gaz

L'ANCIENNE CHAMBRE A GAZ



C'est la première fois qu'un chef d'Etat se rendra à la chambre à gaz du Struthof. La négation de cette chambre à gaz a été la première escroquerie des négationnistes français à la fin des années 1970.

Le Chef de l'Etat souhaite ainsi par sa présence rappeler l'existence incontestable de cette réalité, symbole ultime de la barbarie nazie sur le sol français.

A l'occasion de son déplacement pour la Journée Nationale de la Déportation, **le Président de la République dévoilera deux stèles rappelant la mémoire de toutes les victimes qui ont péri dans cet endroit**, en présence de M. Martin SCHULZ, Président du Parlement européen et de M. Alain BERETZ, Président de l'Université de Strasbourg.

Rappel historique

Cette chambre à gaz a été construite au printemps 1943 dans la salle des fêtes du restaurant du Struthof pour les besoins des médecins nazis travaillant au Struthof. Elle ne visait pas à exterminer des masses de déportés, mais à réaliser des expérimentations médicales. C'est la seule chambre à gaz expérimentale et homicide jamais construite sur le sol français.

En août 1943, le docteur Hirt, nazi convaincu, l'utilisa pour une expérience bien précise. Directeur de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Strassburg, l'université nazie installée à la place de la faculté de Strasbourg qui avait été repliée à Clermont-Ferrand, il voulait créer une collection de squelettes juifs.

Pour cela, il fit sélectionner 115 déportés juifs du camp d'Auschwitz. 86 arrivèrent vivants au Struthof et y furent assassinés dans la chambre à gaz. Les cadavres, pour certains découpés, furent découverts par les Alliés lors de la Libération de Strasbourg et identifiés bien plus tard par le journaliste allemand Hans-Joachim Lang.

Depuis 2005, une plaque rend hommage à ces victimes.

La chambre à gaz fut également utilisée en 1943 et 1944 par le docteur nazi Bickenbach qui y effectua des expériences sur le gaz phosgène sur des dizaines de déportés. Quatre déportés tsiganes en moururent en juin 1944.

Aucune plaque ne rendait hommage à ces victimes.

Familles des 86 victimes présentes à la cérémonie

Mme Marion GAMAIN, nièce de Franck SACHNOWITZ, victime de HIRT.

M. Saby DECALO, neveu de Sabi DEKALO, victime de HIRT.

Mme Rolf ECKSTEIN, neveu d'Adalbert ECKSTEIN, victime de BICKENBACH.

LE CENTRE EUROPEEN DU RESISTANT DEPORTE (CERD)



Lieu de mémoire et de culture, le Centre européen du résistant déporté, grand bâtiment de béton aux lignes épurées recouvert de pierres sombres, conçu par l'architecte Pierre-Louis Faloci, accueille les visiteurs sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler.

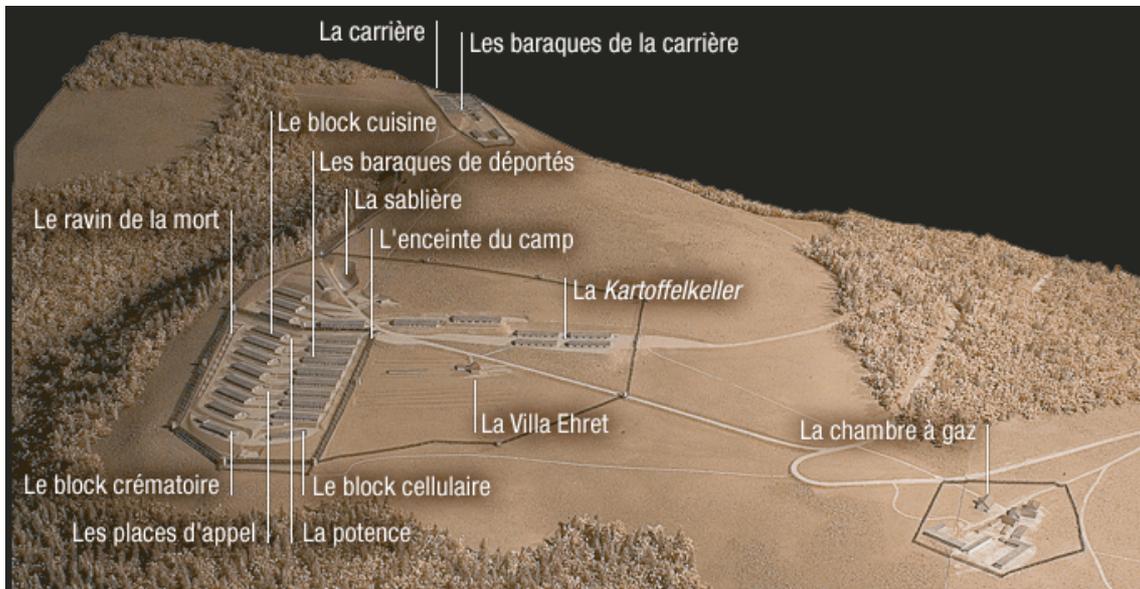
Inauguré le 3 novembre 2005 par le Président de la République française, le CERD rend hommage à ceux qui, partout en Europe, ont lutté contre l'oppression. Il est le vecteur de l'histoire et de la mémoire de la déportation et des Résistances européennes.

Conçu comme un lieu d'information, de réflexion et de rencontre, le Centre européen du résistant déporté, est une introduction à la visite du camp lui-même. Le CERD est bâti sur un socle historique la *Kartoffelkeller*, cave en béton armé de 110m de long et 20m de large, construite par les déportés en 1943.

Avec ses 2 000 m² de surface d'exposition, le Centre européen présente, à travers des salles pédagogiques, des projections de films, des expositions temporaires, permanentes ou artistiques, l'histoire des Résistances qui, dans toute l'Europe, se dressèrent contre la domination fasciste et nazie et montre l'implacable organisation de mise à mort du système concentrationnaire nazi.

Le Centre, géré par l'ONACVG et la DMPA, emploie une trentaine de personnes et accueille 180 000 visiteurs par an dont 90 000 élèves.

L'ANCIEN CAMP DE CONCENTRATION



Le camp tel qu'il est visible aujourd'hui correspond seulement à l'enceinte où étaient logés les déportés, délimitée par une double rangée de barbelés et huit miradors.

Le site était étendu sur toute la commune de Natzweiler. Il s'agit d'un site complexe car dispersé sur un important périmètre jusqu'à l'auberge du « Struthof » située à 1,5km et dont une partie de la salle des fêtes sera transformée en chambre à gaz.



Réparties sur des terrassements, dix-sept baraques s'élevaient sur une pente à 20% pour loger jusqu'à six mille hommes. Il n'en reste aujourd'hui que quatre (cuisine, prison, crématoire et chambre à gaz), les autres ayant été détruites en 1954 sur décision du gouvernement français.

Les baraques des SS et de l'administration, situées hors de l'enceinte, ont également disparu.

L'ANCIENNE BARAQUE CREMATOIRE



Elle regroupe en réalité trois fonctionnalités : dans la partie occidentale avait lieu « l'accueil » des déportés, véritable processus de déshumanisation – salle de déshabillage, étuve pour désinfecter les habits, salle de douches pour laver les arrivants.

Au centre de la baraque, le four crématoire a été installé en octobre 1943 au-dessus d'une cave qui servait de morgue. Côté oriental se trouve le couloir des expérimentations médicales.

La restauration de la baraque crématoire (2013-2015), confiée à un architecte en chef des monuments historiques, s'est achevée le 24 avril 2015. Elle a coûté 750 000 euros, entièrement financés par le ministère de la Défense, propriétaire des lieux et par la Commission exécutive du Struthof. Elle s'inscrit dans un programme global de restauration qui comporte également la baraque prison (Bunker), située en face.

16h25 – Recueillement devant la fosse aux cendres en présence de descendants d’anciens déportés

LA FOSSE AUX CENDRES



C'est à cet emplacement situé près des fosses septiques du camp que les SS déversaient une partie des cendres et des ossements du crématoire. Les nazis en ont fait l'endroit de la dernière déchéance des déportés.

Dès la libération du camp, cet endroit devint un sanctuaire où furent érigés un monument et une croix. Des plaques commémoratives rendent hommage aux victimes.

**16h25 – Recueillement devant la fosse aux cendres
en présence de descendants d’anciens déportés**

**LISTE DES JEUNES DESCENDANTS D’ANCIENS DEPORTES
PRESENTS A LA CEREMONIE**

Anciens déportés français

CHEVROLET René

1907-1963. Résistant. Déporté à Mauthausen, Auschwitz, Wiener-Neudorf, Gusen.

Représenté par France CHEVROLET (17 ans) et Hugo PIEGELIN (8 ans).

ROLINET Pierre

Né le 04/06/1922. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler et Allach. Président de l’amicale de Natzweiler-Struthof.

Représenté par Clotilde, Clarisse (11 ans) et Thomas BORGNE (11 ans).

SALOMON Robert

Né le 16/05/1925. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler et Allach. Président de la commission exécutive de Natzweiler-Struthof.

Représenté par Louis SALOMON (15 ans).

STRITTMATTER Pierre Auguste

Né le 29/06/1909. Résistant. Déporté à Dachau. Disparu à Auschwitz en janvier 1945.

Représenté par Léopold WANTZ (13 ans).

Anciens déportés étrangers

BEDNARCZYK Stanislaw

Polonais. Né le 19/08/1930. Déporté à Dachau, Manheim-Sandhofen. Décédé à Vaihingen le 31/01/1945.

Représenté par Mona Helene ROST-BEDNARCZYK (15 ans).

LARSSON Tollef

Norvégien. Né le 10/06/1918. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler et Dachau.

Représenté par Johan August Skarre LARSSON (16 ans).

SORBYE Haakon

Norvégien. Né le 16/03/1920. Résistant Nacht und Nebel. Déporté à Natzweiler et Dachau.

Représenté par Karsten Wergeland SORBYE (7ans).

LISTE DES ANCIENS DEPORTES PRESENTS A LA CEREMONIE

Les déportés français

AMOUDRUZ François

Né le 07/09/1926. Résistant. Déporté à Buchenwald, Flossenbürg et Johanngeorgenstadt. Vice-président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

BAUMANN René

Né le 16/02/1923. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Mauthausen, Natzweiler, Allach, Melk et Ebensee.

BLOT Jacques

Né le 31/10/1927. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler et Dachau.

BURGARD Clémence-Annick

Résistante. Internée à la prison de Montluc. Membre de la commission exécutive de Natzweiler-Struthof.

MARIOTTE Gaston

Né le 17/05/1919. Résistant. Déporté à Buchenwald et à Schönbeck. Président d'honneur de l'Amicale des étudiants et professeurs de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (groupe Cavaillès).

MOSSON Henri

Né le 05/04/1924. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler, Erzingen et Dachau.

POIRSON Henri

Né le 31/10/1923. Résistant. Déporté à Dachau, Auschwitz et Dachau.

ROLINET Pierre

Né le 04/06/1922. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler et Allach. Il est président de l'Amicale du Struthof, membre de sa commission exécutive et membre du conseil scientifique du Centre européen du résistant déporté. Il est également vice-président des amis du musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, membre du comité d'administration de l'UNADIF, représentant local du Souvenir Français et membre du jury du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

SALOMON Robert

Né le 16/05/1925. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler et Allach. Président de la commission exécutive de Natzweiler-Struthof.

SCHNEIDER Robert.

Né le 27/07/1922. Résistant. Déporté de Dachau.

THALMANN René. Né le 16/03/1927. Résistant. Déporté à Natzweiler, Allach, Haslach et Vaihingen.

UTZ Armand. Né le 06/02/1926. Résistant. Déporté à Buchenwald et à Schönbeck.

Les déportés étrangers

DE VAAL Skippy

Néerlandais. Né le 18/05/1922. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler, Kochendorf, Erzingen et Dachau.

KORCZAK-BRANECKI Andrzej

Polonais. Né le 19/01/1930. Déporté à Buchenwald et Frankfurt.

KOVALEV Evgeny Filippovitch

Russe. Né le 27/12/1927. Résistant. Déporté à Auschwitz.

LARSSON Tollef

Norvégien. Né le 10/06/1918. Résistant. Déporté Nacht und Nebel à Natzweiler et Dachau.

SORBYE Haakon

Norvégien. Né le 16/03/1920. Résistant Nacht und Nebel. Déporté à Natzweiler et Dachau.

VAN KUIK Jan

Néerlandais. Né le 06/12/1922. Résistant. Déporté à Lublin, Natzweiler et Dachau.

LE CHANT DES MARAIS

Ce chant a été écrit dans un des premiers camps de concentration situés en Allemagne.

Intitulé « Das Lied der Moorsoldaten », traduit en français sous le titre de « chant des Marais », il traduit la plainte des antifascistes et des juifs, premiers internés dans ces camps.

Pendant longtemps les auteurs de ce chant nous furent inconnus, mais dans un bulletin d'avril 1977, l'Amicale de Mauthausen indique que ce chant est né au camp de Bögermoor en juillet-août 1933.

Le texte primitif fut écrit par Johann Esser, il fut ensuite remanié par Wolfgang Lanhoff ; ce poème avait alors pour nom « Bögermoorlied ». C'est un autre détenu, Rudi Goguel qui en composa la musique.

Par la suite des détenus d'autres nationalités l'adoptèrent, c'est alors qu'il connut des variantes dans les paroles et les adaptations musicales.

(Version éditée en 1946)
Loin vers l'infini s'étendent
Des grands prés marécageux
Pas un seul oiseau ne chante
Dans les arbres secs et creux.

Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher !

Dans ce camp sinistre et sauvage,
Entouré de murs de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.

Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher !

Bruits des pas et bruit des armes
Sentinelles jour et nuit
Et du sang, des cris, des larmes,
La mort pour celui qui fuit.

Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher !

Mais un jour de notre vie
Le printemps reflurira
Liberté, liberté chérie,
Je dirai : tu es à moi.

Oh ! terre enfin libre,
Où nous pourrons revivre,
Aimer !

(Version actuelle)
Loin dans l'infini s'étendent
Les grands prés marécageux
Pas un seul oiseau ne chante
Dans les arbres secs et creux.

Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher. Piocher.

Dans ce camp morne et sauvage
Entouré de murs de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.

Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher. Piocher.

Bruit de chaînes, bruit des armes
Sentinelles jour et nuit
Et quitter peur, et larmes
La mort pour celui qui fuit.

Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher. Piocher.

Mais un jour dans notre vie
Le printemps reflurira
Libre alors dans ma patrie
Je dirai tu es à moi.

Oh ! terre d'allégresse
Où nous pourrons sans cesse (bis)
Aimer - Aimer.

LE MEMORIAL



Œuvre de l'architecte Bertrand MONNET, le Mémorial a été inauguré le 23 juillet 1960 par le général de Gaulle, en même temps que la nécropole nationale située à proximité, où reposent 1 118 déporté(e)s français(e)s provenant de tous les camps de concentration.

Le monument Mémorial symbolise une flamme. Dans son socle a été déposé le corps du déporté inconnu. Sur la courbe interne de la Flamme est sculptée la silhouette d'un déporté décharné, œuvre du grand Prix de Rome Lucien FEUGNIAUX.

17h10 – Discours de M. Robert Salomon lors de la cérémonie de commémoration (ancien résistant, ancien déporté)

BIOGRAPHIE DE M. ROBERT SALOMON



Robert SALOMON est né le 16 mai 1925 à Mandeure dans le Doubs. En 1940, sa région est occupée par les nazis et est située en zone interdite.

Il s'engage malgré son jeune âge dans la Résistance au sein de l'Organisation Civile et Militaire (OCM), au côté de son professeur d'histoire. À la suite d'un transport d'armes, il est arrêté et emprisonné à Montbéliard puis à Besançon. Condamné à mort, il est transféré à la prison de Fresnes puis déporté le 13 avril 1944. Il arrive le 14 au camp de concentration de Natzweiler-Struthof, camp de la mort lente.

En juillet 1944, M. SALOMON est transféré au Kommando d'Erzingen. En mars 1945, le camp est évacué et les SS le transfèrent brièvement à Dachau puis au Kommando d'Allach. C'est là qu'il est libéré le 30 avril 1945. Malade et affaibli, il pèse 32 kilos.

Le général Leclerc visite le camp et permet aux douze plus grands malades français d'être évacués sur Constance. M. SALOMON en fait partie. Ils sont accueillis par le général de Gaulle et le général de Lattre de Tassigny. Il est libre pour fêter ses 20 ans.

Fin Juillet 1945, il rentre chez ses parents. Sur les 62 hommes qui ont quitté Fresnes avec lui le 13 avril 1944, seuls 26 retrouvent la France et la liberté.

Il faut à Robert SALOMON deux années de convalescence pour se remettre de la terrible épreuve de la déportation. Une fois rétabli, il se porte volontaire à deux reprises pour servir en Indochine, mais l'armée le juge encore trop faible. Il trouve un emploi à la caisse d'allocations familiales à Valentigney dans le Doubs, où il restera jusqu'à la fin de sa carrière en 1980, comme chef de service.

En 1949, il épouse Renée GUTNECK et a trois enfants.

17h15 – Interprétation de « La voix du rêve »

ARTHUR POITEVIN ET « LA VOIX DU REVE »

The image shows a page of a musical score for the song "La voix du rêve" by Arthur Poitevin. It consists of six systems of music, each with a vocal line and a piano accompaniment line. The lyrics are in French and are written below the vocal lines. The score is written in a traditional musical notation style with a treble clef and a common time signature. The lyrics are: "Bientôt la liberté nous reviendra. Une phrase, pleine d'espoir, à l'histoire particulière : elle est extraite de « La voix du rêve », chant de Natzweiler, composé le 19 janvier 1944 au camp de Natzweiler-Struthof par le déporté Arthur POITEVIN.

« Bientôt la liberté nous reviendra ». Une phrase, pleine d'espoir, à l'histoire particulière : elle est extraite de « La voix du rêve », chant de Natzweiler, composé le 19 janvier 1944 au camp de Natzweiler-Struthof par le déporté Arthur POITEVIN.

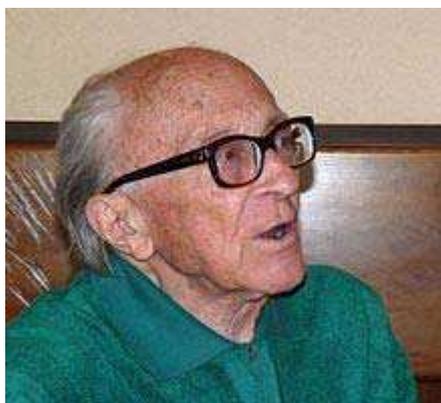
Professeur de musique, Arthur POITEVIN était aveugle depuis ses trois ans, ce qui ne l'empêcha pas d'entrer dans la résistance (Libération nord). Arrêté en septembre 1943, il fut déporté à Natzweiler puis à Dachau.

Il mourut en 1951 à l'âge de 34 ans.

Son chant porte la voix de tous les déportés et dit leur volonté de survivre coûte que coûte.

Il est aujourd'hui encore interprété lors des cérémonies qui ont lieu dans l'enceinte de l'ancien camp, par l'ancien déporté Jean VILLERET, accompagné par des écoliers.

**TEXTE DE M. BORIS PAHOR
ET LISTE DES ETUDIANTS ERASMUS QUI EN FERONT LA LECTURE**



Biographie

Né en 1913, Boris Pahor est né en 1913 à Trieste. En 1920, il assiste à l'incendie de la maison de la Culture slovène par les fascistes italiens. Quand les nazis prirent le contrôle de la région en 1943, il rejoignit les rangs de l'armée de libération yougoslave. Arrêté, il fut déporté en Alsace (Natzweiler-Struthof), puis en Allemagne (Dachau, Mittelbau-Dora et Bergen-Belsen).

Il est considéré comme l'un des écrivains de langue slovène les plus importants de son époque. Il est révélé aux lecteurs de langue française par son récit *Nekropola* (*Pèlerin parmi les ombres*, La Table ronde, 1990), où il narre son expérience des camps de la mort, puis par son roman *Printemps difficile* (Phébus, 1995).

Invité des septièmes Rencontres européennes de littérature, il a reçu la médaille d'honneur de la ville de Strasbourg le 24 mars 2012.

Texte lu lors de la cérémonie de commémoration du 26 avril 2015

« On afflue de tous les pays d'Europe sur ces terrasses de montagne où la méchanceté humaine, marquant la mort du sceau de l'éternité, a triomphé de la souffrance humaine. Ce n'est pas la sublimation miraculeuse de leurs désirs qui attire les pèlerins d'aujourd'hui ; ils viennent ici fouler un sol véritablement sacré et s'incliner devant les cendres de leurs semblables dont la présence muette marque dans la conscience populaire une borne inamovible de l'histoire humaine. »

Extrait de : *Pèlerin parmi les ombres – Nécropole* (1990)

Ce texte sera lu en français, en letton, en polonais, en allemand et en norvégien par des jeunes dont des étudiants en ERASMUS.

ANNEXES

DONALD TUSK
PRESIDENT DU CONSEIL EUROPEEN



Donald TUSK est né le 22 avril 1957 à Gdańsk, Pologne. Son père travaillait aux chemins de fer comme menuisier et sa mère était secrétaire dans un hôpital.

En 1976, Donald TUSK entame des études d'histoire à l'université de Gdańsk, où il participe à des activités illégales hostiles au régime communiste. Il coopère notamment avec le Syndicat libre clandestin. En 1980, il fonde l'Association indépendante des étudiants (NZS).

Après l'imposition de la loi martiale par le général JARUZELSKI en 1981, il entre dans la clandestinité pour quelque temps et travaille comme vendeur de pain et comme ouvrier.

En 1983, Donald TUSK fonde un mensuel illégal intitulé "Revue politique", qui prône le libéralisme économique. Autour de ce mensuel se constitue un groupe de réflexion soutenant Lech WALESZA.

Après la chute du communisme, des membres de ce groupe de réflexion, les "Libéraux de Gdańsk", forment un gouvernement à la suite des premières élections présidentielles libres. Ils fondent en même temps le premier parti pro-européen de Pologne, dont TUSK prend la tête.

Dans les années 1990, il siège au Parlement et occupe la fonction de vice-président du Sénat. En 2001, il est l'un des initiateurs du nouveau parti du centre dont il devient président deux années plus tard.

En 2007 il devient Premier ministre, fonction qu'il occupera pendant sept ans. TUSK est également le premier chef du gouvernement à être réélu à cette fonction. Durant son mandat, la Pologne connaît une croissance économique continue : pendant la crise, le pays affiche une croissance de près de 20 %, performance sans égale en Europe.

En 2014, Donald TUSK est élu à l'unanimité président du Conseil européen.

LAIMDOTA STRAUJUMA
PREMIER MINISTRE DE LETTONIE



Pour mémoire, la Lettonie assure la Présidence du Conseil européen pendant le 1^{er} semestre 2015.

Laimdota STRAUJUMA, née le 24 Février 1951 dans le Latgale.

Elle est diplômée de sciences mathématiques en 1973, puis chercheuse au centre informatique letton en 1991 et devient docteure en sciences économiques.

En 1998 qu'elle s'engage en politique en adhérant au Parti Populaire, parti qu'elle quitte en 2001.

En 1999, elle rejoint la haute fonction publique en tant que secrétaire d'Etat adjointe du ministère de l'Agriculture, puis secrétaire d'Etat de 2000 à 2006.

Le 25 Octobre 2011, le chef du gouvernement Valdis DOMBROVSKIS la nomme ministre de l'agriculture sur proposition du parti Unité dont elle n'est pas encore membre.

Le 5 Janvier 2014 le bureau politique d'Unité approuve son adhésion au parti et la désigne comme candidate au poste de Premier ministre de Lettonie. Sa candidature est approuvée dès le lendemain par le président de la République Andris BERZINS qui lui demande de former un nouveau gouvernement.

MARTIN SCHULZ
PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN



Martin SCHULZ est né le 20 décembre 1955 à Eschweiler. Il est marié et est père de deux enfants.

Après ses études secondaires, en 1982, il ouvre sa propre librairie à Würselen, qu'il gère avec succès pendant 12 ans.

À l'âge de 19 ans, il adhère au Parti social-démocrate d'Allemagne et entame sa carrière politique. À 31 ans, il devient le plus jeune maire de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, mandat qu'il exerce pendant 11 ans.

Député au Parlement européen depuis 1994, Martin SCHULZ siège dans plusieurs commissions, d'abord à la sous-commission des droits de l'homme, puis à la commission des libertés civiles et des affaires intérieures.

En 2000, il devient chef de file des eurodéputés du SPD avant d'être élu vice-président du groupe socialiste.

En 2004, il est élu à la tête du deuxième groupe le plus important du Parlement européen.

Le 17 janvier 2012, Martin SCHULZ est élu Président du Parlement européen par 387 voix, pour un mandat de deux ans et demi. Il est réélu le 1^{er} juillet 2014.

THORBJØRN JAGLAND
SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL DE L'EUROPE



Thorbjørn JAGLAND est né le 5 novembre 1950 à Drammen en Norvège.

En 1973, il est élu président de la section départementale du Mouvement des Jeunes travailleurs de Buskerud.

En 1975, il est diplômé de l'Université d'Oslo en sciences économiques.

Il est nommé secrétaire du Parti travailliste par intérim en 1981 puis secrétaire en 1987.

En 1993, il est candidat aux élections législatives sur la circonscription de Buskerud au Parlement norvégien. Il siège au Storting, le parlement norvégien, jusqu'en 2009.

D'Octobre 1996 à Octobre 1997, il occupe la fonction de Premier ministre. Il présente la démission de son gouvernement suite aux élections législatives de 1997 ; le Parti travailliste est alors sous le seuil des 40%.

De 2000 à 2001, il est ministre des Affaires Étrangères. Il est également Président du Comité Consultatif de l'EEE de 2000 à 2005.

En 2009, il est élu Secrétaire général du Conseil de l'Europe à 165 voix contre 80.

Le 24 Juin 2014, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le réélit. Il est à ce jour le seul secrétaire général à avoir exercé plus d'un mandat.

LE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent.

Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit.

La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres. Les individus peuvent porter plainte pour violation des droits de l'homme devant la Cour de Strasbourg dès lors que toutes les voies de recours ont été épuisées dans l'Etat membre concerné. L'Union européenne s'apprête à signer la Convention européenne des droits de l'homme, ce qui créera un espace juridique européen commun pour plus de 820 millions de citoyens.

Les valeurs du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne partagent les mêmes valeurs fondamentales – droits de l'homme, démocratie et prééminence du droit – mais ce sont des entités distinctes qui remplissent des missions différentes, quoique complémentaires.

Ces valeurs fondamentales sont au cœur de l'action du Conseil de l'Europe. Celui-ci rassemble des gouvernements de tout le continent européen – et au-delà – afin qu'ils s'accordent sur des normes juridiques minimales dans des domaines très variés. Il vérifie ensuite dans quelle mesure les pays appliquent les normes auxquelles ils ont choisi d'adhérer. Il leur apporte également une assistance technique, souvent en collaboration avec l'Union européenne, pour les aider dans cette démarche.

L'Union européenne se réfère aux mêmes valeurs européennes, considérées comme une composante essentielle de ses processus d'approfondissement de l'intégration politique et économique. Elle s'appuie souvent sur les normes du Conseil de l'Europe lorsqu'elle élabore des instruments juridiques et des accords applicables à ses 28 Etats membres.

Le Traité de Lisbonne a étendu le champ d'action de l'Union européenne à de nombreux domaines où le Conseil de l'Europe possède déjà une expérience et une expertise considérables. Cette situation nouvelle a amené un renforcement de la coopération sur des questions telles que la lutte contre la traite des êtres humains, l'exploitation sexuelle des enfants et les violences faites aux femmes. Elle a aussi ouvert la voie à l'adhésion de l'Union européenne en tant que telle à la Convention européenne des droits de l'homme et à d'autres accords du Conseil de l'Europe.

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Frédérique NEAU-DUFOUR



Professeur agrégée d'histoire, docteur en histoire, elle est la directrice du Centre européen du résistant déporté depuis août 2011. Auparavant, elle a travaillé pendant dix ans à la Fondation Charles de Gaulle comme commissaire d'exposition du Mémorial Charles de Gaulle situé à Colombey-les-Deux-Eglises. Elle fut également le conseiller mémoire du secrétaire d'Etat aux anciens combattants (2009-2011). Elle est l'auteur de plusieurs livres sur Charles de Gaulle et ses proches, notamment une biographie de Geneviève de Gaulle Anthonioz.

Robert STEEGMANN



Professeur agrégé d'histoire, docteur en histoire, il enseigne l'histoire en classes préparatoires au lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg). Il a soutenu en 2003 sa thèse de doctorat sur le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, publiée en 2005 sous le titre Struthof, le KL-Natzweiler et ses kommandos. Une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin, 1941-1945. Président du Conseil scientifique du CERD, il veille aussi sur son service éducatif.

Raphaël TOLEDANO



Docteur en médecine, il a soutenu en 2010 sa thèse sur Les expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Strassburg, médecin nazi qui utilisa notamment des déportés de Natzweiler comme cobayes. Membre du Conseil scientifique du CERD, il est l'auteur de nombreux articles sur la chambre à gaz du Struthof, ainsi que d'un documentaire sorti en 2015 et intitulé Le nom des 86.

Le service de presse
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
01 42 92 84 12 / 87 29
www.elysee.fr